



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

diabète

Question écrite n° 111719

Texte de la question

M. Jacques Remiller appelle l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur les propositions exprimées par la Société francophone du diabète (SFD) dans le livre blanc du diabète. Selon la SFD, il serait intéressant d'orchestrer les synergies et les mises en réseau des professionnels pour assurer une meilleure prise en charge des patients. Elle souligne que les compétences sont nombreuses et nécessitent une vraie organisation entre les structures hospitalières et ambulatoires. Elle propose de renforcer les points forts de l'hôpital, cadre de gestion des nouvelles technologies, recherche clinique et études cliniques..., et de permettre au diabétologue hospitalier ou libéral d'être au centre de l'organisation du dispositif de soin. Elle précise que c'est à lui d'orienter en partenariat avec l'omnipraticien et/ou d'éventuels réseaux de soins, le patient vers un service de diabétologie, un diabétologue libéral, un omnipraticien ou encore une équipe paramédicale. Elle ajoute enfin que le diabétologue devrait également imposer des indicateurs de structures, de processus et de résultats pour optimiser le parcours de soin et éviter les hospitalisations coûteuses pour la société et parfois traumatisantes pour le patient. Il la remercie de bien vouloir lui indiquer les mesures que le Gouvernement compte prendre à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Remiller](#)

Circonscription : Isère (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 111719

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 juin 2011, page 6472

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)